



BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE CHAMPDENIERS

MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

J'adresse mes pensées les plus sincères à tous ceux qui ont perdu un proche pendant cette période de crise sanitaire. Les circonstances pour vivre la disparition d'un proche sont particulièrement éprouvantes.

Je tiens à vous remercier pour le sérieux avec lequel vous avez tous respecté les règles sanitaires qui étaient imposées. Et je félicite chacun de ceux qui ont dû aller travailler et ceux qui ont dû continuer à télétravailler tout en s'occupant de leurs enfants. Nous apportons tout notre soutien à tous les entrepreneurs, commerçants de notre commune suite à l'arrêt de leur activité.

De nouveau, la vie locale reprend son rythme avec la réouverture de nos commerces dits non essentiels et avec l'envie de renouer contact avec leurs clients, nos terrasses de café et nos restaurants pour retrouver la convivialité dont nous avons tous besoin.

En mars dernier, le conseil municipal a voté son premier budget. La situation économique de la commune est saine. L'exercice 2020 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 225.000 € malgré le coût de la crise sanitaire et le manque de recettes des locations de salles et d'exonérations de loyers de locataires de la Commune.

En ce début d'année, nous avons recruté un nouveau directeur à notre EHPAD résidence du Parc, en la personne de Monsieur Eric

DEVAUX, en lien avec l'EHPAD de Secondigny. Notre résidence de 85 chambres et de 65 employés doit prendre de nouvelles orientations stratégiques pour assumer son indépendance et répondre aux nouvelles attentes de notre société.

Le 22 mars, nous avons ouvert avec Alain CHAMPEIL et Christian GODEAU, tous deux anciens médecins, avec l'appui du Président de la Communauté de Communes, Jean-Pierre RIMBEAU, et le Directeur du Pays de Gâtine, Ronan CESBRON, le centre de vaccination pour permettre à notre territoire d'accéder rapidement à une vaccination. A fin juin, nous aurons vacciné 12.000 personnes ; je salue les 40 bénévoles qui œuvrent pour son fonctionnement quotidien.

En avril, les employés communaux ont entamé le grand nettoyage de printemps ; ils ont également procédé au fleurissement du bourg ainsi qu'à la valorisation du site des Tanneries.

En juin, nous finalisons le dossier d'appel d'offres de la voirie du lotissement les Hauts de la Grange Lucas pour un démarrage des travaux en octobre et réouvrons le dossier du lotissement de Champeaux ; nous engageons par ailleurs des frais d'étude sur l'aménagement global de la voirie et des bâtiments de notre commune.

Nos travaux concernant le projet de liaison douce de Cours à Champdeniers seront commencés au moment de cette édition et l'inauguration est prévue le 28



août prochain, s'inscrivant dans un vrai projet de liaison de nos deux communes.

Je rencontre régulièrement les services de l'Etat (préfecture, département) pour nous accompagner dans nos différents projets. L'impatience est un vrai sujet du quotidien ; « nous devons laisser au bonheur le temps de mûrir, c'est un fruit que les impatients ne récoltent jamais qu'en fleur ». Citation de Adolphe D'HOUDETOT.

Chaque jour qui passe, avec mes équipes, nous travaillons sur des projets communaux mais nous devons avoir une réflexion globale et une perspective à 10 ans car chaque euro dépensé pour le bien commun doit être bien investi et pérenne.

Je travaille avec les autres communes sur différents sujets : école, mutualisation, etc, pour nous permettre d'être plus forts pour la nouvelle décennie.

Soyez sûrs d'une chose : j'y consacre toute mon énergie au quotidien pour que notre commune devienne un pôle d'attraction.

Et je terminerai par une petite phrase du philosophe Louis LAVELLE « *il ne peut y avoir de réelle amitié qu'entre ceux qui ont d'abord foi dans les mêmes valeurs* ».

Alain CAPELLE
Maire de Champdeniers



2020, année stable bien que compliquée.

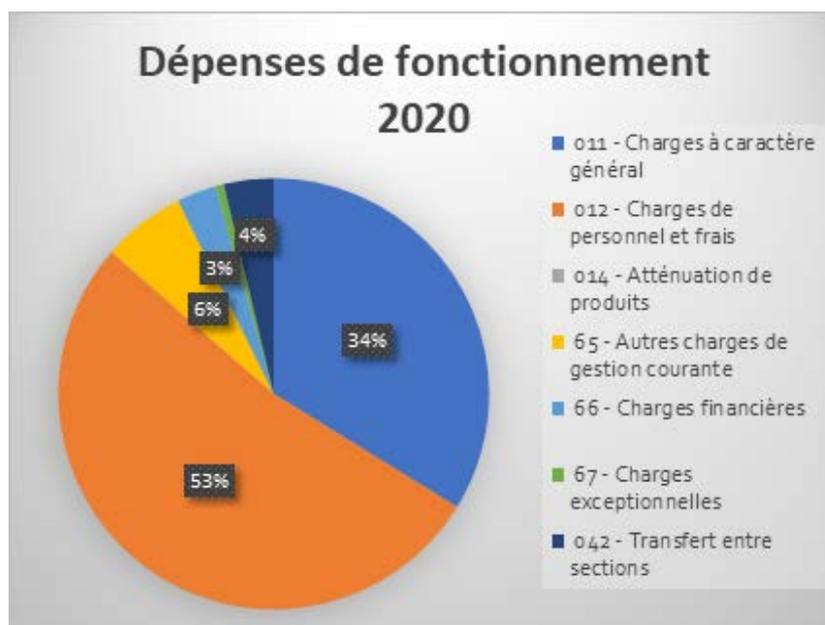
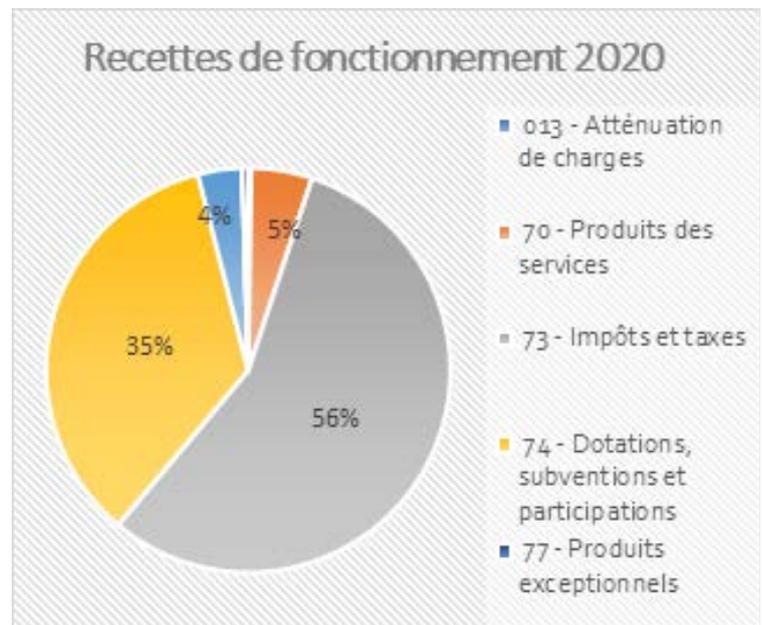
Les recettes comme les dépenses de fonctionnement de l'année 2020 ont bien évidemment été impactées par la crise sanitaire.

Ces conséquences financières ont été maîtrisées grâce à une gestion rigoureuse et une situation saine laissée par l'équipe municipale précédente.

FONCTIONNEMENT

S'agissant des recettes, elles s'élèvent à 1.209.421 €, en légère baisse par rapport aux années précédentes.

Cette baisse est induite par la COVID-19 qui a entraîné une diminution des services aux habitants (services de cantine, de garderie, de locations de salles...).



Le total des **dépenses** s'élève à **984.203 €**, dont un peu plus de la moitié est liée aux charges de personnel (administratifs, services techniques, écoles...).

Dans l'ensemble, les charges générales sont maîtrisées. Les charges financières (intérêt d'emprunt) sont plus élevées du fait de l'intégration du budget annexe du Bœuf Couronné dans le budget principal depuis le 1^{er} janvier 2020.

Au final, le **résultat de l'exercice 2020 en fonctionnement** fait ressortir **un excédent de 225.217 €** auquel il faut ajouter le report de l'année 2019 de 247.413 €.

La section de fonctionnement affiche donc un résultat excédentaire définitif de 472.631 €.

INVESTISSEMENT

Au niveau de l'investissement, des recettes à hauteur de 361.855 € pour des dépenses de 286.220 € permettent de dégager un excédent de 75.635 € duquel il convient de soustraire le déficit de l'an passé, soit 35.071 €.

L'année 2020 se clôt donc sur un excédent définitif de 40.562 €.

Pour autant, ce résultat est à analyser en tenant compte des travaux lancés en fin d'année et qui n'ont pas encore vu leur concrétisation : l'aménagement de la liaison douce par exemple, le plan de relance 1000 chantiers, etc.

Les dépenses de 2020 ont principalement concerné la réfection du pont de Farineau (64.500 €), le remboursement de la dette (147.500 €), la mise aux normes du parc d'éclairage public ainsi que d'autres petits investissements (raquette de désinfection pour l'école par exemple, achat d'une remorque, drapeau des Anciens Combattants, etc).

En conclusion, l'année 2020, particulière à bien des égards, a, dans notre commune comme dans toutes les autres, consisté en un savant équilibre entre la baisse des recettes liée à la fermeture partielle de certains services à la population et la maîtrise des dépenses induites par l'urgence sanitaire (masques, produits désinfectants, etc).



Les perspectives pour 2021

En Fonctionnement :

La circulation persistante du virus nous conduit à rester vigilants et une attention particulière a dû être portée aux nécessaires dépenses induites, notamment au niveau des écoles : dédoublement des agents d'encadrement sur les temps de cantine, désinfection régulière des bâtiments, ...

Pour autant, nous n'ignorons pas que la population dans son ensemble, ressent un besoin impérieux de souffler et de faire un break, dans le contexte actuel.

C'est la raison pour laquelle nous travaillons à l'organisation d'animations autour de la commémoration du **14 juillet** qui pourraient faire date...

Ainsi, **si la possibilité nous en est donnée**, ce pourrait être l'occasion de nous retrouver, d'échanger dans ce climat de convivialité et de relative insouciance qui nous fait défaut depuis quelque temps déjà.

Espérons donc collectivement que cet espoir ne soit pas vain !

S'agissant des Investissements :

Le Conseil Municipal a pris le parti de mobiliser des sommes importantes qui doivent nous permettre de financer un volume conséquent de travaux et d'améliorer la qualité de vie dans notre belle commune.

Un aperçu des travaux et actions engagés ou à venir vous est donné à la suite.

1. Travaux réalisés et en cours

✓ 2021, c'est l'année de **la voirie du lotissement des Hauts de la Grange Lucas** : 80.000 € sont en réserve pour cette voirie et 2 parcelles sont encore à vendre. L'estimation des travaux de finition s'élève à 220.000 € HT. La commune réalisera un emprunt en complément. Les appels d'offres seront lancés tout prochainement.

✓ **La liaison douce Cours/ Champdeniers** sera mise en service au cours du deuxième semestre 2021 : projet initié en 2019 par la mandature précédente en collaboration avec celle de Cours. Ce projet a été finalisé par la nouvelle municipalité d'un point de vue sécuritaire. Cette liaison sera balisée par un éclairage public pour augmenter le confort et la sécurité des utilisateurs (budget de 50.000€ pour ces deux opérations qui sont subventionnées). **L'entreprise SAS BONNEAU de Sainte Ouenne a été retenue pour les travaux de voirie, SEOLIS pour les travaux d'éclairage et la société Signaux Girod de la Crèche pour la signalétique.**

✓ Des **travaux d'enfouissement de l'ensemble des réseaux route de Mazières**

seront l'occasion de modifier l'éclairage public et de passer aux leds (35.000 €).

✓ La dernière phase de **mise aux normes de l'éclairage public** de Champdeniers est aussi programmée (23.500 € en 2021 - entretien général du parc).

✓ **Dans le cadre des « 1000 chantiers »** initiés et subventionnés à 50% par le Département :

• **La toiture de l'entrée de la salle communale et des sanitaires rue Notre-Dame (MPT)** a été remplacée par une structure en zinc pour une plus grande durée dans le temps (travaux réalisés par l'entreprise LGM Renov de Fors).



• **Le remplacement de deux portes de la salle des fêtes coté Grand Rue** a été réalisé (entreprise Dubin – Charrier de Surin). Une réfection de la toiture et un rafraîchissement des toilettes publiques attenantes seront également effectués en parallèle en régie par le service technique, de même pour les sanitaires de la Place du Maréchal Juin.



• **La chaudière gaz et l'éclairage extérieur de l'ancienne école de Saint-Denis** ont été totalement changés (travaux réalisés par l'entreprise Moreau de Champdeniers).

• **Les deux portails du stade** ont été refaits à neuf par l'entreprise Revault de Champdeniers.

2. Autres actions engagées

✓ **Installation de deux défibrillateurs** afin de répondre aux normes réglementaires au 1^{er} janvier 2021 : en intérieur pour la salle des fêtes et en extérieur pour le boulodrome.

✓ **La réfection de la toiture de l'église** est aussi inscrite au budget 2021 : il y a actuellement plusieurs infiltrations au niveau de la toiture et de son clocher. Ce type d'intervention doit être réalisé par une société spécialisée. Une consultation a débuté avec pour objectif de réaliser les travaux sur l'année. Une des difficultés majeures pour cette intervention est l'accès au site. Depuis plusieurs mois, nous tentons d'obtenir des devis auprès d'artisans spécialisés. Un budget provisoire de 70.000 € a été inscrit pour 2021.



- ✓ **Pour l'école, un système d'alarme incendie** supplémentaire vient d'être installé ; 2 robots purificateurs d'air ont été achetés pour assurer la sécurité sanitaire de nos enfants au sein du restaurant scolaire, mais aussi en garderie. Un troisième est prévu pour l'accueil de la mairie mais est actuellement à la disposition du centre de vaccination.
- ✓ Un **curage des fossés** a été réalisé dans le cadre de l'entretien des abords de la voirie de la commune par une entreprise extérieure (Société Stanislas GUITTON de Surin).
- ✓ Dans le cadre de la prise en charge des travaux de voirie par la Communauté de Communes Val de Gâtine, les **travaux de réfection de voirie** se dérouleront cette année sur le chemin des Tanneries, de la Roche Mariée, de la Faucherie et du Poteau pour un montant total de 54.621 €.
- ✓ Un **nettoyage important** a été réalisé **sur le site des Tanneries** par l'équipe des agents municipaux. Le site est actuellement fermé au public pour des raisons de sécurité.



- ✓ Des travaux sont prévus sur le **boulodrome** pour **adapter le réseau d'assainissement** à la nouvelle utilisation du site et au nombre d'utilisateurs (mise aux normes de la fosse septique).

**Un beau budget pour une année,
qui n'en doutons pas, sera, elle aussi, tout aussi belle !**



COVID-19

Centre de vaccination : un grand merci aux bénévoles !

Fin janvier, suite à une interpellation du Président de la Communauté de Communes, Jean-Pierre RIMBEAU, la commune de Champdeniers lançait la mise en route d'un centre de vaccination avec les forces vives du territoire et le soutien actif de deux anciens médecins, Alain CHAMPEIL et Christian GODEAU et du directeur du Pays de Gâtine, Ronan CESBRON.

Le 22 mars, ce centre de vaccination s'ouvrait à Champdeniers, salle de la Croix Rouge sous la supervision de l'ARS. Actuellement, 5 médecins retraités, 11 infirmiers et infirmières retraités et plus de vingt-cinq secrétaires bénévoles tournent en permanence du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h (avec une pause méridienne bien entendu), afin que Champdeniers puissent offrir ce service incontournable en période de crise sanitaire.

Cette ouverture n'aurait pu se faire sans la présence de Ronan CESBRON, Directeur du Pays de Gâtine, qui a œuvré sur le terrain et formé les secrétaires et de Alain CHAMPEIL, médecin retraité et ancien maire de Champdeniers que l'on ne présente plus !

La commune, au-delà de la mise à disposition du bâtiment, s'est occupée de la logistique (ordinateurs, imprimantes, téléphonie, fournitures, entretien des locaux, etc). La société AIPC de La Crèche a gracieusement mis à disposition deux ordinateurs et toute la connectique internet.

Actuellement, nous vaccinons 200 personnes par jour et à fin juin, 12.000 personnes auront été vaccinées.

**Téléphone : 05.86.30.22.80.
ou réservation sur doctolib.fr**

objectif fibre

La commune a été contactée en vue de l'implantation d'armoires techniques.

Celles-ci sont destinées à accompagner le déploiement prochain de la fibre optique sur les trois sites retenus comme prioritaires sur le territoire de la commune : col-lège Léo DESAIVRE, ZAE Montplaisir et ZAE route de Ma-zières.

Au-delà du raccordement de ces trois sites prioritaires choisis par le département, ce sont bien tous les foyers de notre commune qui sont éligibles au déploiement de la fibre optique. Initialement prévu pour 2021, le calendrier correspondant a récemment été repoussé sans que l'on dispose aujourd'hui d'une bonne visibilité («d'ici 2025»).

Les opérations correspondantes sont pilotées par le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique mis en place par le Département et les informations correspondantes sont accessibles via le site www.deux-sevres-numerique.fr.

Bien consciente des enjeux associés au déploiement de cet outil indispensable comme l'a démontré la crise sanitaire (télétravail, scolarité à distance, téléconsultation,...), la Municipalité entend user de son influence auprès de toutes les autorités concernées afin que notre territoire rural ne soit pas pénalisé plus longtemps.

Le déploiement prochain de cet équipement contribuera également à l'attractivité de notre commune.

Vous réalisez des travaux ?



Remplir une déclaration préalable pour effectuer des travaux, un permis, etc..., est une tâche administrative qui n'attire personne... Par facilité, ou par simple méconnaissance, des travaux se réalisent sur la Commune sans en informer préalablement la Mairie.

Mais attention : cet oubli peut vous coûter cher, que vous soyez en secteur historique ou non.

Lorsque vous vendez votre maison, votre notaire s'adresse à la Mairie afin d'obtenir un certificat d'urbanisme. La mairie effectue alors un contrôle et informe le Notaire si elle constate une irrégularité tels que des travaux réalisés et non déclarés ou ne correspondant pas aux préconisations exigées par les Bâti-ments de France ou par le PLUI.

Le notaire transmet ensuite ces informations à l'acheteur qui devra alors régulariser la situation s'il achète le bien en question. On peut dès lors supposer que l'acheteur ne se privera pas de négocier le prix de vente en fonction des régularisations à effectuer...

Alors oui, il y a un peu d'administratif. Mais mieux vaut prévenir que guérir !

Déploiement des compteurs Linky



GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS ». Pour notre commune de CHAMPDENIERS, GÉRÉDIS prévoit un déploiement généralisé entre 1^{er} décembre 2023 et 30 juin 2024.

Cette mise en œuvre réglementaire vise un renouvellement du compteur (à l'image de ce qui se pratique dans le gaz ou l'eau [1]), et une modernisation du réseau public d'électricité du SIEDS pour l'adapter aux enjeux de la transition énergétique.

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose. Tout d'abord vous recevrez un premier courrier de votre fournisseur d'énergie, puis un deuxième de GÉRÉDIS accompagné de livrets d'information et enfin un dernier incluant une proposition de rendez-vous de la part de l'entreprise de pose missionnée par GÉRÉDIS.

Sur notre commune, **cette entreprise partenaire de GÉRÉDIS se nomme « OTI »**. Le nouveau compteur est installé en lieu et place de l'existant sans modification de votre raccordement.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

Consulter le site internet conçu par GÉRÉDIS : www.linkygeredis.fr

Contactez GÉRÉDIS :

- par courrier électronique à l'adresse suivante linky@geredis.fr

- par courrier à l'adresse suivante :
GÉRÉDIS Deux-Sèvres
CS 18840
79028 NIORT CEDEX

- par téléphone grâce au numéro vert suivant
0 801 90 22 04
(services & appels gratuits).

[1] Pour garantir la fiabilité de la mesure d'énergie qu'ils assurent, les compteurs d'eau sont changés tous les 15 ans et les compteurs de gaz sont changés tous les 20 ans. Quant aux compteurs d'électricité, ils doivent maintenant être contrôlés tous les 10 ans.

Focus sur l'avenir du club de tennis de champdeniers

La construction de la salle multi-accueil par la Communauté de Communes Val de Gâtine, près des bâtiments scolaires et sportifs, a entraîné la suppression d'un des deux terrains de tennis.

Le terrain restant, situé à côté de l'ancien gymnase, est bien loin d'être en bon état et mérite d'être totalement rénové.

En parallèle, le Club n'ayant plus qu'un seul terrain d'entraînement, il est essentiel que l'amplitude des ho-

raires de pratique puisse s'étendre en soirée. Un éclairage extérieur sera donc installé afin de permettre une utilisation maximum.

Quant à la réservation du terrain, ce dernier pourra se faire directement par internet avec un code d'accès reçu par sms ou autre.

Les premiers devis relatifs à cette rénovation affichent un montant de 52.000 € TTC sur lesquels la Commune sollicite une aide du Département à hauteur de 10.000 €.



Les premiers travaux commenceront au dernier trimestre 2021 afin que le terrain soit prêt au printemps 2022.

Le Club de Tennis de Champdeniers vous attendra nombreux dès 2022 !

Le Club Val d'Egray Handball

Créée en 1973, l'association sportive Val d'Egray Handball compte aujourd'hui 130 licenciés évoluant au sein de 15 équipes différentes inscrites à la fédération française de handball. Les équipes sont composées de filles et de garçons, de femmes et d'hommes, âgés de 3 à 50 ans, partageant tous la même passion, le handball. Certains des joueurs sont, en plus, sélectionnés en Sélection 79.



Depuis septembre 2020, le VEHB forme une entente avec le club Handball Sud Gâtine pour les équipes Séniors filles et garçons. Cette entente fut créée dans le but d'évoluer sur plusieurs niveaux de jeu, de développer de nouvelles pratiques, de maintenir le tissu associatif en garantissant des matchs et entraînements sur les deux communes, et pour finir de créer une école d'arbitrage. Au vu de la collaboration et de l'entente satisfaisantes avec le HBSG, un projet de fusion entre les deux clubs a été pensé et sera validé lors des assemblées en juin prochain. Cette fusion permettra aux deux

clubs d'augmenter la possibilité de garder des équipes dans chaque catégorie d'âge, de mutualiser les deux bureaux dirigeants, les bénévoles et les arbitres et de bénéficier d'un bassin de joueurs plus large.

Bien que cette année soit particulière en raison du contexte sanitaire, les nouveaux membres du bureau du VEHB, jeunes et dynamiques, continuent de s'investir et de travailler pour le bon fonctionnement du club. En effet, de nouveaux projets devraient se concrétiser pour les saisons prochaines tels que l'emploi d'un salarié à mi-temps au sein du club, la montée en région pour les équipes Séniors, avoir une équipe Vermeilles inscrite en championnat et de devenir un club de référence en Gâtine suite à la fusion.



Le club continuera de partager ses valeurs qui sont celles du partage, de la convivialité, du respect, de la

discipline, de la fraternité et bien évidemment de la passion. Nous continuerons également à promouvoir notre club dans les communes alentour auprès des jeunes et des moins jeunes afin de recruter de nouveaux licenciés.

Le club tenait également à remercier l'ensemble des partenaires et collectivités qui nous soutiennent et nous



font confiance. Grâce à eux, le club peut investir dans l'achat de matériels sportifs, de nouveaux maillots, et ainsi offrir aux licenciés les meilleures prestations.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors **des journées portes ouvertes** et à **contacter Clément RE-NAUDEAU** au **06.11.16.29.86** pour toutes questions supplémentaires concernant le club.

Le Club Val d'Egray Handball

CCAS : un logement de libre au Village retraite !

Le village retraite du CCAS dispose de 31 petits logements sympatiques dans un cadre serein, réservé aux plus de 65 ans, et pouvant accueillir une ou deux personnes.

Un logement de 54 m² est libre depuis le 1^{er} juin 2021 (une cuisine/salle à manger, une chambre, salle d'eau, sanitaires et cellier. Terrasse. Place de parking en extérieur).

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 05.49.25.80.47.

Bibliothèque

La bibliothèque de Champdeniers sera fermée du 28 juillet au 15 août 2021.

Nous saluons le travail de Sophie MALICOT et l'implication de Jacqueline BALOGE dont l'investissement ne faillit pas depuis de nombreuses années !

Prévoyez vos provisions de livres pour l'été !

Tri des déchets

En raison de multiples « abandons » de sacs aux pieds des containers de tri situés à l'entrée de la salle de la Croix Rouge (Chemin du Tram au niveau des écoles), les bornes de récupération des textiles et autres pour l'association Emmaüs et le Secours Catholique ont été déplacées à l'entrée de la déchetterie de Champdeniers. Elles restent accessibles à tout moment !



Renseignements sur les séances auprès du CSC au 05.49.25.62.27

Agenda des manifestations

21 et 22 août
12 travaux d'Hercule

24 août
Tour Poitou-Charentes

28 août
Inauguration liaison douce

4 septembre
Forum associations

18 septembre
Journée du Patrimoine

Septembre
Portes ouvertes du Centre Socio Culturel

Décembre
Bourse aux jouets

Décembre
Marché de Noël

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook de la Commune pour suivre l'actualité et les dernières manifestations qui seront programmées.

